

PÉRISCOPE

Gardez l'œil sur l'état de santé

BULLETIN D'INFORMATION EN SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE

NUMÉRO 43 – Janvier 2014 ISSN 1927-8934

UN FUMEUR SUR TROIS NE REÇOIT PAS LA RECOMMANDATION D'ARRÊTER DE FUMER

« EST-CE QUE VOUS FUMEZ? » :

UNE QUESTION TROP SOUVENT OMISE

Le soutien à la cessation tabagique repose notamment sur la documentation du statut tabagique et la recommandation de cesser de fumer par les professionnels de la santé. Ces deux pratiques cliniques préventives sont reconnues efficaces et recommandées par [sept ordres professionnels québécois, dont le Collège des médecins et l'Ordre des infirmières et infirmiers](#).

En 2010, moins de la moitié des Montréalais de 18 ans et plus (45 %) déclarent avoir été interrogés sur leur statut tabagique à leur source habituelle de soins de 1^{re} ligne au cours des deux ans précédant l'enquête.

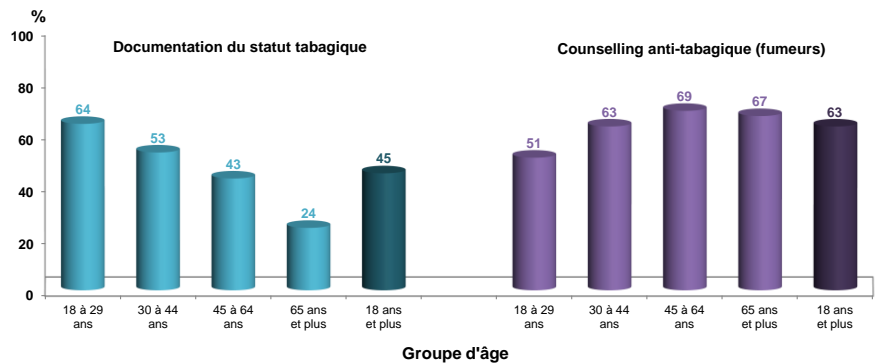
La proportion de Montréalais ayant été questionnés sur leur statut tabagique décline avec l'âge. Chez les 65 ans et plus, seulement un quart (24 %) d'entre eux affirment avoir été interrogés à ce sujet.

De plus, les Montréalais ayant un médecin de famille sont plus susceptibles d'être questionnés sur leur statut tabagique que ceux qui n'en ont pas. Par contre, les personnes qui fréquentent la même source de soins de 1^{re} ligne depuis plus de 5 ans sont moins susceptibles d'avoir été questionné à ce sujet.

DEUX FUMEURS SUR TROIS ONT REÇU LA RECOMMANDATION DE CESSER DE FUMER

En 2010, deux tiers des fumeurs montérégiens (66 %) déclarent avoir reçu la recommandation d'arrêter de fumer à leur source habituelle de soins de 1^{re} ligne au cours des deux ans précédant l'enquête. Les fumeurs de 45 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux à déclarer qu'on leur a recommandé de cesser de fumer que ceux de 18 à 29 ans. Les personnes ayant un médecin de famille sont aussi plus susceptibles d'avoir reçu une telle recommandation, tout comme les fumeurs atteints d'une maladie chronique.

Proportion de personnes ayant reçu une intervention préventive¹ contre le tabagisme au cours des deux dernières années selon l'âge et le type d'intervention, région Montréal-Montérégie², 2010



¹ À leur source habituelle de soins de première ligne

² Les données selon l'âge sont disponibles uniquement pour la grande région de Montréal-Montérégie

Source : Équipe Santé des Populations et Services de santé, DSP de l'ASSS de Montréal/INSPQ, Enquête auprès des organisations de 1^{re} ligne de Montréal et de la Montérégie, 2010.

Production : équipe Surveillance de l'état de santé de la population, DSP Montérégie, janvier 2013.

LES JEUNES : PLUS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTERROGÉS, MAIS MOINS CONSEILLÉS

En 2010, 64 % des Montréalais de 18 à 29 ans déclarent avoir été interrogés sur leur statut tabagique, soit la proportion la plus élevée des différents groupes d'âge. Ces résultats sont réjouissants, puisque l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) révèle qu'en 2009-2010, la plus grande proportion de fumeurs en Montérégie est observée chez les 18 à 24 ans (31 %). Malheureusement, seulement 51 % des fumeurs de 18 à 29 ans ont déclaré avoir reçu la recommandation de cesser de fumer à leur source habituelle de soins de 1^{re} ligne, une proportion plus faible que chez leurs aînés. N'est-il pas pourtant aussi important d'intervenir auprès des jeunes?

DES OUTILS EFFICACES À ... « UN » CLIC DE SOURIS

On estime qu'environ 25 % des décès au Québec résultent des effets du tabagisme. Afin de diminuer le fardeau associé au tabac, les professionnels de 1^{re} ligne jouent un rôle crucial dans la lutte au tabagisme. Pour les soutenir, la DSP de la Montérégie met à leur disposition différents outils visant à faciliter leur tâche, qu'il s'agisse de pastilles autocollantes pour identifier le statut tabagique dans le dossier du patient ou de formulaires de prescription d'aide pharmacologique à la cessation, sans oublier les liens vers les services offerts par les centres d'abandon du tabagisme. De plus, l'équipe des pratiques cliniques préventives de la DSP et les infirmières-conseil en prévention clinique des CSSS peuvent soutenir les professionnels de la santé dans leur milieu afin d'optimiser leurs interventions auprès des patients.

À RETENIR ...

- ✓ En 2010, moins de la moitié des adultes montérégiens affirment avoir été questionnés sur leur statut tabagique à leur source habituelle de soins de 1^{re} ligne au cours des deux dernières années, et seulement les deux tiers des fumeurs montérégiens déclarent y avoir reçu la recommandation d'arrêter de fumer.
- ✓ L'accès à un médecin de famille accroît la probabilité d'être questionné sur son statut tabagique et de se faire conseiller d'arrêter de fumer.
- ✓ Bien que les jeunes adultes soient plus susceptibles de fumer que leurs aînés, ils sont proportionnellement moins nombreux à recevoir un counselling anti-tabagique.
- ✓ L'équipe des pratiques cliniques préventives de la DSP et les infirmières-conseil en prévention clinique des CSSS peuvent soutenir les milieux cliniques afin d'optimiser leurs interventions contre le tabac.

Pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales et à condition d'en mentionner la source, ce document peut être reproduit ou téléchargé : <http://extranet.santemonteregie.gc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/index.fr.html>

Citation suggérée : Blackburn, Manon et Judith Archambault. « Un fumeur sur trois ne reçoit pas la recommandation d'arrêter de fumer », PÉRISCOPE : n° 43, Janvier 2014, Longueuil, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de santé publique, Surveillance de l'état de santé de la population.